

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER



Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER, EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Secrétariat général

Arrêté du 5 octobre 2009 portant nomination au conseil d'administration de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat

NOR: DEVK0923020A

(Texte non paru au Journal officiel)

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,

Vu le décret n° 2006-1545 du 7 décembre 2006 relatif à l'Ecole nationale des travaux publics de l'État, notamment les articles 6 et 7 ;

Vu les statuts du 5 mars 2007 de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat, notamment l'article 7;

Vu l'arrêté du 27 juin 2007 portant nomination au conseil d'administration de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat;

Vu l'arrêté du 9 novembre 2007 portant nomination de personnalités extérieures au conseil d'administration de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat;

Sur proposition de la chef du service du pilotage et de l'évolution des services,

Arrête:

Article 1er

En remplacement de Mme Claire CORNET, pour la fin de son mandat, est nommé membre du conseil d'administration de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat à compter du 1^{er} octobre 2009, en qualité de personnalité extérieure, représentant le Centre national de la fonction publique territoriale, la personne dont le nom suit : M. Philippe BAILBE.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat. Fait à La Défense, le 5 octobre 2009.

Pour le ministre d'Etat et par délégation : Le préfet, secrétaire général,

D. LALLEMENT